



# ACFA

## Régionale d'Edmonton

### Historique

L'histoire de l'ACFA régionale d'Edmonton est étroitement liée à celle de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA provinciale). Pour cette raison, nous vous invitons à lire attentivement l'aperçu historique du développement de l'ACFA provinciale :

En 2001, l'ACFA a fêté son soixante-quatrième anniversaire. " Si les Indiens constituent le premier peuple fondateur de l'Alberta, les Français et les Canadiens français en sont le second; ils ont la plus longue histoire de toutes les ethnies non autochtones de la province... " (Smith, Donald, Les francophones de l'Alberta, Aperçu historique, p. 3).

De fait, la génération des pionniers qui demeurait à Edmonton au début du siècle a encore un grand nombre de descendants et descendantes. Ces derniers se souviennent fort bien qu'à cette époque, le français était beaucoup parlé à Fort Edmonton. Selon le recensement de 1911, 19 825 Albertains étaient alors francophones, ce qui constituait 5,3 % de la population. Il n'est donc pas étonnant qu'à la paroisse Saint Joachim d'Edmonton, le français était la langue prédominante. Le premier évêque de l'Alberta a été Mgr Vital Grandin. Les premières institutions importantes de la province--telles que l'Hôpital de la miséricorde et l'Hôpital général--étaient aussi françaises.

L'ACFA n'est pas née spontanément. Elle a été précédée d'organismes importants dont le Cercle Jeanne-d'Arc, la Société St-Jean-Baptiste et la Société du Parler français.

En 1926 on a senti le besoin, à l'instar de la Saskatchewan et du Manitoba, d'unir toutes les forces de la province et de former une association provinciale. La nouvelle association s'est d'abord proposé de travailler au niveau des écoles pour corriger les injustices alors existantes. Avec le temps, elle a aussi fondé d'autres organismes, dont l'Association des commissaires de langue française, l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta et plus récemment, la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

L'ACFA a évolué considérablement au cours de ses soixante-quinze années d'existence. Poursuivant toujours son objectif de défendre les droits des francophones et d'assurer l'épanouissement de la collectivité française, elle a sans cesse développé ses concours de français pour englober le plus grand nombre d'enfants possible. En même temps, elle a toujours porté un intérêt particulier au Collège Saint-Jean d'où est née la relève albertaine. Elle a aussi institué un service de prêts et bourses aux étudiants à une époque où ce service n'était pas disponible ailleurs.

En matière de communications, c'est dès 1928 que l'ACFA--avec une aide particulière provenant des Oblats--a fondé un journal indépendant, appelé "La Survivance". Devenu "Le Franco-Albertain" en 1967, ce journal est aujourd'hui la propriété exclusive de l'ACFA. Depuis 1974, il porte le nom "Le Franco".

Parallèlement, l'ACFA a fondé son propre poste radiophonique (CHFA) qu'elle a géré pendant 25 ans par l'intermédiaire de sa Société Radio Edmonton Ltée (qui a été achetée par Radio Canada). L'ACFA a également travaillé de façon active à l'avènement de la télévision française en Alberta. À présent, les principales régions françaises de la province ont accès à CBXFT.

Sur le plan économique, l'ACFA a commencé dès la fin de la Dépression des années '30 à porter un intérêt particulier au mouvement des Caisses populaires Desjardins. En 1963, on comptait seize Caisses populaires Desjardins dans la province. Leur actif représentait à l'époque près de 2 millions de dollars. De plus, la Chambre économique a été mise sur pied en 1997.

Au début des années 1950, les Oblats ont offert à l'ACFA des services gratuits de secrétariat général (les pères P.E. Breton et Jean Patoine). C'est alors que l'Association a commencé à s'orienter vers l'autofinancement, bénéficiant de l'aide du Service de sécurité familiale créé par l'Assurance-vie Desjardins. La Fondation de l'ACFA possède aujourd'hui un actif de plus de 8 millions de dollars. Puis, en 1961, l'ACFA provinciale a décidé de remplacer les petits cercles paroissiaux par cinq grands cercles régionaux dont la régionale d'Edmonton. En effet, pendant les premières années d'opération de l'ACFA, les membres de l'association étaient regroupés en cercles composés de l'ensemble des francophones de la paroisse.

La création en 1969 du Secrétariat d'État, devenu plus tard le ministère du Patrimoine canadien, a permis de nouveaux développements, plus particulièrement dans le domaine de l'animation sociale. Grâce à cette source de financement, les ACFA régionales ont ainsi pu organiser diverses activités culturelles et offrir davantage de services. Depuis juillet 1988, les ACFA régionales s'appuient également sur la Loi des langues officielles adoptée par le Parlement canadien. Cette loi laisse une plus grande place au bilinguisme dans tous les secteurs du gouvernement canadien. Le gouvernement reconnaît ainsi que " sans les minorités françaises des provinces anglaises, le Canada ne serait pas ce qu'il est " (Gérard Pelletier, premier secrétaire d'État, Saint-Boniface (Manitoba), 1968).